

# Bulletin FrancoPaix



UQAM



CHAIRE **RAOUL-DANDURAND**  
EN ÉTUDES STRATÉGIQUES ET DIPLOMATIQUES

Centre FrancoPaix

**Vol. 8, n° 4**

**AVRIL 2023**



## **Conflits armés au Burkina Faso : quelles sont les responsabilités des entreprises minières internationales ?**

Nicolas Hubert

**Nouvelles et annonces**

PAGE 8



# Conflits armés au Burkina Faso : quelles sont les responsabilités des entreprises minières internationales ?

Nicolas Hubert

**Nicolas Hubert**

Chercheur postdoctoral

Centre FrancoPaix

Chaire Raoul-Dandurand

[nicolas.b.hubert@gmail.com](mailto:nicolas.b.hubert@gmail.com)



## RÉSUMÉ EXÉCUTIF

**Le Burkina Faso a connu deux coups d'État en 2022** et ses forces de sécurité sont aux prises avec plusieurs groupes armés perpétrant des violences sur son territoire.

**Les programmes internationaux de développement encouragent l'exploitation minière dans le pays**, ce qui participe à l'émergence d'un lien entre exploitation de ressources, dégradation de l'environnement, et violences armées.

**Depuis plusieurs années, les communautés riveraines des sites d'extraction appartenant aux entreprises minières internationales s'insurgent contre les actions de ces dernières** : accaparement des terres arables, des ressources en eau, ainsi que des sites d'orpaillage artisanaux, et dégradation de l'environnement autour des mines. Les infrastructures ont ainsi été la cible de plusieurs attaques.

**Les groupes armés du Sahel utilisent la rancœur des populations locales vis-à-vis des implantations minières des « blancs » pour encourager l'insurrection**, grossir leurs rangs et s'opposer aux autorités burkinabè jugées complices.



Ce bulletin porte une attention particulière à la manière dont les exploitations minières industrielles ont contribué à l'émergence des violences au Burkina Faso<sup>1</sup>. Si plusieurs facteurs peuvent expliquer ces violences, notamment la proximité du conflit malien<sup>2</sup> et la présence de groupes criminels et armés<sup>3</sup>, ou encore le renversement de Blaise Compaoré en 2014<sup>4</sup>, des analyses mettent en avant les enjeux sociopolitiques internes aux communautés peules<sup>5</sup>, les effets des changements climatiques<sup>6</sup>, des aires naturelles protégées<sup>7</sup>, voire dans une moindre mesure de l'extrémisme religieux et des violences ethniques<sup>8</sup>.

Pour mieux comprendre l'importance et la complexité de ces phénomènes, il est cependant important de les considérer comme interdépendants et d'accorder une attention particulière à trois aspects centraux. Le premier est l'enracinement des deux principaux foyers insurrectionnels dans les deux plus grandes aires protégées du pays (la réserve sylvo-pastorale du Sahel et le complexe W-A-P)<sup>9</sup>. Le second est l'accélération de la propagation des violences à la suite des élections municipales de 2016, venant reconstruire les réseaux locaux de distribution de l'autorité à la suite du renversement de Blaise Compaoré<sup>10</sup>. Enfin, le troisième phénomène, que nous exposons plus en détail dans ce bulletin, est l'impact des sites miniers industriels sur l'accroissement des bassins de recrutement des groupes armés.

## Violences ciblées contre les sites miniers industriels

Deux sites d'extraction industrielle attirent l'attention : celui d'Inata, dans la province du Soum, au nord du pays, et le site de Boungou, dans la province de la Tapoa, à l'est du pays. Ces deux mines, qui ont été la cible d'attaques d'envergure de la part des groupes armés, sont implantées au cœur des deux principaux foyers insurrectionnels du pays. Le site d'Inata est situé au sein de la réserve sylvo-pastorale du Sahel, au cœur de la zone du groupe armé burkinabè

Ansarul Islam. Il faut souligner que le site d'Inata est à une vingtaine de kilomètres de l'endroit où se sont déroulées les premières violences et les attaques les plus meurtrières portées à l'encontre des forces de défense et de sécurité.

C'est en effet à proximité du site d'Inata que se produit, le 16 décembre 2016, l'assaut de la gendarmerie de Nassoumbou par le groupe Ansarul Islam. En 2018, 2019 et 2021, ce site minier, sécurisé par un détachement de gendarmerie, a également été la cible de plusieurs attaques visant soit les infrastructures hydrauliques construites par l'entreprise minière<sup>11</sup>, soit l'entreprise minière et le site extractif. Certaines de ces attaques ont mené à des interventions aériennes de la force Barkhane pour déloger les groupes armés et soutenir les forces burkinabè de défense et de sécurité déjà présentes. C'est aussi à Inata qu'a eu lieu, en novembre 2021, l'assaut du poste de gendarmerie ayant causé la mort de 53 militaires burkinabè. Pour l'opinion publique, cette attaque a symbolisé la mauvaise gestion de l'approvisionnement des forces armées et l'incapacité du gouvernement de Christian Roch Kaboré à stopper la propagation des violences. Elle a

également contribué au soutien populaire du coup d'État militaire amenant le lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba à prendre brièvement le pouvoir en janvier 2022<sup>12</sup>.



« L'ensemble des sites miniers industriels du pays font face à des enjeux sécuritaires majeurs et plusieurs autres sites ont subi des attaques. »

Le site de Boungou est quant à lui situé à environ une dizaine de kilomètres du complexe d'aires protégées du W-A-P. Il a été la cible, depuis août 2017, de plusieurs attaques et embuscades sur la route desservant le site minier, incluant l'assaut de novembre 2019 contre un convoi de travailleurs, ayant fait 39 morts. C'est sur ce même axe routier que les forces burkinabè de



Photo: Mineur, mine d'or à Tamiougou, Burkina Faso.

Crédits : Ollivier Girard for Center for International Forestry Research (CIFOR), 6 mars 2013

défense et de sécurité, escortant un convoi minier, ont été accusées d'exactions ayant causé une trentaine de victimes civiles début février 2023.

Ces deux sites miniers ne sont pas les seuls à être pris pour cible. L'ensemble des sites miniers industriels du pays font face à des enjeux sécuritaires majeurs et plusieurs autres sites ont subi des attaques : le site de Tambao en avril 2015, le site de Karma en juin 2022, le site de Kaya en mars 2023 ou encore celui d'Houndé, pris d'assaut en mai 2022 par des orpailleurs dénonçant les activités de la minière.

### « Ce sont les "enfants du village" qui [...] attaquent la mine pour se venger »<sup>13</sup>

Certains travaux académiques abordant d'autres zones en conflit et riches en ressources naturelles mettent en avant la rationalité économique des groupes armés pour expliquer que les violences ciblées contre les minières et le maintien d'un contexte conflictuel permettraient aux groupes armés de faire payer aux entreprises internationales la protection des activités extractives<sup>14</sup>. Ce schéma d'analyse

semble cependant ne pas correspondre à la situation au Burkina Faso dont l'état de quasi-guerre civile pousse les compagnies minières à cesser leurs activités, voire à céder leurs actifs miniers, notamment à des sociétés russes et indiennes. Il serait cependant pertinent d'interroger à l'avenir les potentielles implications de ces acteurs rachetant à bas prix les actifs des groupes internationaux ciblés par les violences.

Il paraît en revanche davantage adéquat de mettre en question la responsabilité des exploitations minières industrielles quant à l'émergence des violences. Une riche littérature académique souligne les relations existantes entre exploitation des ressources naturelles, dégradation de l'environnement et conflits armés<sup>15</sup>. Dans le cas du Burkina Faso, cette relation apparaît d'autant plus cohérente que, dès le début des années 2010, des journalistes

burkinabè font remarquer que les frustrations et griefs générés par l'industrie minière engendraient des insurrections violentes et localisées à l'encontre des compagnies internationales<sup>16</sup>.

Les enquêtes menées sur le terrain entre octobre 2018 et février 2019, dans le cadre de la thèse de doctorat *Environnement, ressources et conflits au Burkina Faso*,<sup>17</sup> et ciblant les sites d'Inata, d'Essakane, de Karma et de Kalsaka, confirment que ces griefs et frustrations, autant suscités par l'iniquité des plans d'indemnisation et de compensation des communautés riveraines, que par l'accaparement des terres et les impacts sociaux, économiques, environnementaux et politiques du développement minier, ont largement contribué à l'expansion des dynamiques conflictuelles au Burkina Faso.



*« Le développement minier exacerbe en effet la pression foncière et participe à l'accaparement des terres arables et pastorales, des ressources en eau, ainsi que des sites d'orpillage dont dépendent la majeure partie des populations rurales. »*



Le directeur d'une ONG burkinabè d'observation du secteur extractif explique être intervenu à plusieurs reprises à titre de médiateur pour trouver une solution au conflit opposant la minière Teranga Gold aux communautés locales, dans le sud-ouest du pays. «Lorsque j'ai parcouru les villages à la rencontre des communautés [...] j'ai pu mesurer leurs frustrations», souligne-t-il en expliquant qu'«en 2013, la population avait envahi le camp. Ils ont fouetté, frappé tout le personnel. La mine a été fermée deux mois»<sup>18</sup>. Pour cet acteur de la société civile, c'est l'accès à la terre, aux pâturages et à l'eau qui demeure la principale source conflictuelle entre les communautés riveraines et les entreprises minières.

Le développement minier exacerbe en effet la pression foncière et participe à l'accaparement des terres arables et pastorales, des ressources en eau, ainsi que des sites d'orpaillage dont dépendent la majeure partie des populations rurales. Le chef d'un village riverain du site d'Inata explique ainsi que l'implantation de la mine «a beaucoup

bouleversé nos activités [...]. On cultive, mais ce n'est pas assez. Oui, on exploite de l'or aussi, mais ce n'est pas assez. Pour l'élevage aussi, on rencontre beaucoup de difficultés [...] et nos fils ne sont pas employés pour que l'on puisse s'en sortir»<sup>19</sup>.

Cette perception est partagée par les responsables administratifs et techniques de la région d'Inata, qui rappellent que les pertes subies par les populations ne peuvent être

”

*« Pour les populations, la principale perception est que le gouvernement burkinabè s'est associé au blanc "pour voler les richesses de notre sous-sol et nous laisser que du poison." »*

compensées par les bénéfices issus des sites miniers<sup>20</sup>. Les populations riveraines ne possèdent en effet pas les qualifications ou diplômes nécessaires pour être recrutées pour l'exploitation du site industriel, et le nombre d'emplois créés est largement inférieur au nombre de personnes ayant perdu leurs activités économiques<sup>21</sup>.

Pour les populations riveraines des sites miniers, la propagation des dynamiques conflictuelles n'est ainsi «pas le fait du hasard», mais repose au contraire sur les griefs et frustrations engendrés par le développement minier<sup>22</sup>. Un riverain du site d'Inata témoigne en cela que «c'est à cause de la présence de la mine qu'il y a tous ces problèmes, que chacun a pris un comportement pour profiter. Ils [les autorités et la compagnie minière] ont pris un système, ils ont adopté un système qui n'arrange personne»<sup>23</sup>.

Un agent technique de la région, originaire d'une des communautés peules riveraines d'Inata, explique que les groupes armés implantés dans la région viennent soutenir les populations lésées par le développement minier et leur proposent de reconquérir leurs terres afin qu'elles puissent «vivre tranquillement»<sup>24</sup>. Cette personne précise que les groupes armés «ont juste surfé sur cette vague-là pour avoir l'assentiment de cette même population»<sup>25</sup>. De nombreuses sources confirment le fait que ce sont les «enfants du village» qui ont pris les armes et attaquent la mine pour se venger<sup>26</sup>, d'autant plus que d'anciens employés du site industriel auraient rejoint les groupes armés peu avant la fermeture du site en raison d'une importante vague de licenciements, ainsi que l'arriéré de paiement de plusieurs mois de salaire<sup>27</sup>.

Les populations interrogées sur le site d'Essakane, situé dans la province de l'Oudalan, au cœur de la région dite des trois frontières, estiment également avoir subi une forte baisse de leurs activités économiques avec le développement de la mine. Un responsable associatif de la région souligne que, pour les populations, la principale perception est que le gouvernement burkinabè s'est associé au blanc «pour voler les richesses de notre sous-sol et nous laisser que du poison»<sup>28</sup>.



## Les impacts miniers : un moteur de recrutement pour les groupes armés

La rancœur peut alors être profonde contre les minières, notamment lorsqu'elles concurrencent des ensembles socio-économiques basés sur l'orpaillage, la deuxième source d'emploi du pays, comme c'est le cas pour le site minier de Boungou. « Ils perdent leurs activités économiques [...], mais également l'accès à l'eau et ne bénéficient pas en retour de l'argent généré par la mine. Les populations demeurent constamment sous la pression des mines qui veulent toujours [...] agrandir le périmètre d'extraction <sup>29</sup> », constate un acteur sécuritaire burkinabè.

Même avec des intentions louables d'aide au développement, soutenues par des programmes d'envergure, les minières demeurent des entreprises avec leurs propres objectifs financiers. Lorsqu'elles acquièrent leur titre d'exploitation auprès

des autorités burkinabè, elles ont déjà investi plusieurs millions de dollars dans le projet. Le sous-sol appartenant à l'État burkinabè, les populations n'ont d'autre choix que d'accepter le développement du site. Leur seule marge de négociation réside dans l'ajustement des compensations promises par les minières, souvent basées sur une incompréhension des codes fonciers endogènes et des enjeux sociopolitiques y étant associés.

Dans ce contexte, les frustrations vécues en raison des projets de développement minier sont également appréhendées comme si elles étaient imposées par Ouagadougou et se superposent au sentiment de délaissement régional. Bien qu'une grande partie des griefs soit orientée contre la compagnie minière, l'association entre l'industrie extractive et l'autorité étatique, et le rejet de cette dernière favorisent le rapprochement de certains membres des communautés riveraines avec les groupes armés actifs dans leur région.

S'ils ne revendiquent pas directement les attaques pour ces raisons, lors de leurs échanges avec les populations touchées par le développement minier, les groupes armés vont dénoncer l'accaparement des terres et l'appauvrissement des communautés riveraines en raison des expropriations forcées, dont sont responsables les acteurs économiques internationaux et l'autorité centrale. Ces groupes armés n'ont ainsi qu'à proposer aux victimes du développement minier de les rejoindre afin de combattre « les blancs » et l'autorité centrale qui se sont alliés pour prendre leurs terres, les gouverner et leur imposer leurs propres modalités d'accès aux ressources naturelles. Les griefs et frustrations perçues par les populations subissant le développement minier constituent ainsi un moteur important de l'accroissement des bassins de recrutement des groupes armés et de leur ancrage social et territorial au sein des régions reléguées en périphérie par l'État central.



- 1 Ce bulletin reprend pour cela les résultats de la thèse de doctorat de l'auteur, *Environnement, ressources et conflits au Burkina Faso*, en partie diffusés dans l'article « Industries minières et violences au Burkina Faso. Comment le développement minier a-t-il contribué à l'expansion des groupes armés ? » publié dans le n°167 de la revue *Politique Africaine*.
- 2 N. Hubert, « Burkina Faso : un terreau pour la propagation du conflit malien ? », Centre FrancoPaix en résolution des conflits et missions de paix, Rapport du projet Stabiliser le Mali, Montréal, Canada, 39 p.
- 3 S. de Tésières, *At the Crossroads of Sahelian Conflicts: Insecurity, Terrorism, and Arms Trafficking in Niger*, Genève, Small Arms Survey's Security Assessment in North Africa (SANA), 2018 ; H. Snaibia et C. Weiss, « The End of the Sahelian Anomaly: How the Global Conflict between the Islamic State and al-Qa'ida Finally Came to West Africa », *CTC Sentinel*, vol. 13, n° 7, 2020, p. 1-44 ; G. Soto-Mayor, « Trafics et trafiquants : éléments structurants des sociétés sahéliennes », *Recherches internationales*, n° 117, 2020, p. 117-135.
- 4 Antil, « Violence sans fin au Sahel », *Études*, n° 9, 2020, p. 19-30 ; M. Dwyer, « Situating Soldiers' Demands: Mutinies and Protests in Burkina Faso », *Third World Quarterly*, vol. 38, n° 1, 2017, p. 219-234 ; B. Kadet, « L'enjeu ouest-africain de la sécurité au Burkina Faso », *European Scientific Journal*, vol. 12, n° 8, 2016, p. 366-387 ; N. Hubert, « A Regime Biting its Tail: How Previous Semi-Authoritarian Structures Contributed to Burkina Faso's Security Crisis », *Canadian Journal of African Studies*, vol. 57, n° 1, 2023, p. 91-113.
- 5 International Crisis Group, « Nord du Burkina Faso : ce que cache le jihad », Rapport Afrique 254, 12 octobre 2017, 29 p.
- 6 T. A. Benjaminsen et B. Ba, « Why Do Pastoralists in Mali Join Jihadist Groups? A Political Ecological Explanation », *The Journal of Peasant Studies*, vol. 46, n° 1, 2019, p. 1-20 ; S. B. Gaye, *Conflicts between Farmers and Herders against a Backdrop of Asymmetric Threats in Mali and Burkina Faso*, Dakar, Friedrich-Ebert-Stiftung Peace and Security, Centre of Competence Sub-Sharan Africa, 2018 ; L. Raineri « Sahel Climate Conflicts? When (Fighting) Climate Change Fuels Terrorism », Policy Brief n° 20, EUISS, 2020.
- 7 N. Hubert, « The Nature of Peace : How Environmental Regulations Can Cause Conflict? », *World Development*, vol. 141, Issue C, mai 2021, 105409.
- 8 N. Hubert, « [Violences au Burkina Faso : au-delà des prismes religieux et ethniques](#) », Bulletin Franco-Paix, vol. 4, n° 6, juin 2019 ; S. Douce, « [Au Burkina Faso, les Peuls de plus en plus stigmatisés : 'Nous sommes devenus les premiers suspects'](#) », *Le Monde Afrique*, 15 septembre 2022.
- 9 N. Hubert, « The Nature of Peace... », *op. cit.* International Crisis Group. 2023. *Contenir l'insurrection jihadiste dans le parc W en Afrique de l'Ouest*, Rapport Afrique n° 310, 39 p.
- 10 N. Hubert, 2023. « A Regime Biting its Tail... », *op. cit.*
- 11 Ces infrastructures hydriques ont été construites par l'entreprise minière au détriment des populations riveraines : elles accaparent les ressources en eau et détournent les cours d'eau alimentant les lacs et les communautés riveraines au bénéfice du barrage alimentant l'entreprise minière et le site extractif.
- 12 S. Douce, « [Au Burkina Faso, l'armée en plein doute face aux attaques terroristes](#) », *Le Monde Afrique*, 8 décembre 2021.
- 13 Groupe de discussion avec des riverains du site d'Inata, Djibo, novembre 2018.
- 14 P. Collier et A. Hoeffler, « Resource Rents, Governance, and Conflict », *The Journal of Conflict Resolution*, vol. 49, n° 4, 2005, p. 625-633 ; P. Collier et A. Hoeffler, « Greed and Grievance in Civil War », *Oxford Economic Papers*, vol. 56, n° 4, 2004, p. 563-595.
- 15 A. Escobar, « Difference and Conflict in the Struggle Over Natural Resources : A Political Ecology Framework. » *Development*, vol. 49, n°3, 2006, pp. 6-13 ; P. Le Billon, « The Geopolitical Economy of "Resource Wars" », *Geopolitics*, vol. 9, n° 1, 2004, p. 1-28 ; C. Raleigh et C. Dowd, « Political Environments, Elite Co-Option, and Conflict », *Annals of the American Association of Geographers*, vol. 108, 2018, pp 1668-1684 ; P. Lujala, S. Aas, Rustad et P. Le Billon, « Valuable Natural Resources in Conflict-Affected States », dans Berdal Mats, Wennmann Achim (dir.), *Ending Wars, Consolidating Peace : Economic Perspectives*. The International Institute for Strategic Studies, Routledge, 2010 ; A. Nyong, « Climate-Related Conflicts in West Africa ». ECSP Report, n° 12, juillet 2011, Wilson Center, Washington, pp 36-43.
- 16 N. S. Zeba, « [Le respect du droit à un environnement sain dans l'exploitation minière au Burkina Faso](#) », Lefaso.net, 19 décembre 2014. Pour un aperçu de l'ampleur de ces mouvements sociaux, voir B. Engels, « Nothing Will Be as Before: Shifting Political Opportunity Structures in Protests against Gold Mining in Burkina Faso », *The Extractive Industries and Society*, vol. 5, n° 2, 2018, p. 354-362 ; S. Capitant, « Les 'populations' à l'assaut des mines : économie morale de la contestation minière au Burkina Faso », dans M. Leclerc-Olive (dir), *Anthropologie des prédatons foncières. Entreprises minières et pouvoirs locaux*, Paris, Editions des archives contemporaines, 2016, p. 29-46.
- 17 N. Hubert, *Environnement, ressources et conflits au Burkina Faso*, thèse de doctorat, École d'études politiques, Université d'Ottawa, 2021.
- 18 Entretien avec le directeur de l'Orcade, Ouagadougou, mars 2019 ; entretien avec un ingénieur intervenant sur le site d'Essakane, Ouagadougou, janvier 2019.
- 19 Entretien avec le chef d'un village riverain du site d'Inata, Djibo, novembre 2018.
- 20 Entretien avec un technicien de l'élevage de Tongomayel, Djibo, novembre 2018 ; entretien avec un personnel administratif de la mairie de Tongomayel, Djibo, novembre 2018 ; entretien avec un membre du service des Eaux et forêts de Tongomayel, Djibo, novembre 2018.
- 21 Entretien avec le fils d'une autorité locale peul du Soum, Ouagadougou, mars 2019.
- 22 Groupe de discussion avec des riverains de la commune de Namissiguima, Namissiguima, novembre 2018.
- 23 Groupe de discussion avec des riverains du site d'Inata, Djibo, novembre 2018.
- 24 Entretien avec un technicien de l'Élevage de Tongomayel, Djibo, novembre 2018.
- 25 Entretien avec un technicien de l'Élevage de Tongomayel, Djibo, novembre 2018.
- 26 Entretien avec le directeur de l'Orcade, Ouagadougou, mars 2019 ; entretien avec un agent des Eaux et forêts de Tongomayel, Djibo, novembre 2018 ; entretien avec un membre des FDS affecté dans la zone d'Inata, Djibo, novembre 2018 ; entretien avec un ancien employé de la mine d'Inata, Ouagadougou, novembre 2018 ; groupe de discussion avec des riverains du site d'Inata, Djibo, novembre 2018 ; entretien avec une autorité endogène peul du Soum, Ouagadougou, mars 2019.
- 27 *Ibid.* Entretien avec un agent des Eaux et forêts de Tongomayel, Djibo, novembre 2018.
- 28 Entretien avec un responsable de l'Association Tabital Andal des maîtres coraniques du Sahel, Ouagadougou, février 2019.
- 29 Entretien avec un chargé de sécurité d'une agence nord-américaine de développement, Ouagadougou, mars 2019.

## NOUVELLES ET ANNONCES

### → Bruno Charbonneau et Nicolas Hubert

ont échangé, lundi 17 avril, sur «les défis des changements climatiques pour la gestion et la résolution des conflits» à l'occasion d'une table ronde organisée par le Centre FrancoPaix en partenariat avec l'Organisation internationale de la francophonie. L'évènement a eu lieu au siège parisien de l'OIF et était diffusé en ligne.

### → Marc-André Boisvert

a discuté des enjeux entourant «La recherche en zone de conflits» jeudi 30 mars. Cette présentation, animée par Bruno Charbonneau, est maintenant disponible sur YouTube et en version audio, au Balado de la Chaire.

### → Nicolas Klingelschmitt

a prononcé une conférence à l'Université du troisième âge (UTA) de Saint Donat mercredi 29 mars sur le thème «Que fait la Chine en Afrique?».

### → Adib Bencherif

a présenté son chapitre de l'ouvrage co-dirigé par Delphine Allès, Mélissa Levailant et Sonia le Gourellec, «Paix et sécurité. Une anthologie décentrée» lors d'une discussion en ligne, avec plusieurs co-auteurs, lundi 3 avril. Cette table ronde, intitulée «Repenser les relations internationales à travers des sources extra-occidentales» et animée par Bruno Charbonneau, est maintenant disponible sur YouTube et en version audio, au Balado de la Chaire.

### → Tatiana Smirnova et Adib Bencherif

Tatiana Smirnova et Adib Bencherif ont participé lundi 17 avril au Symposium sur le Sahel organisé par le Groupe de Recherche sur le Sahel de l'Université de Floride à Gainesville.



Photo : Roch Marc Christian Kaboré, président du Burkina Faso de décembre 2015 au coup d'État de janvier 2022.

Crédits : Présidence de la République du Bénin, octobre 2017.



### → Bulletin FrancoPaix - Appel à contributions

Dans un espace francophone en constante mutation, où les enjeux locaux et régionaux de la sécurité, du développement et de la démocratie, souvent protéiformes, se mêlent aux jeux d'influence géopolitiques mondiaux et aux dynamiques transnationales, il est essentiel de saisir l'ensemble des aspects grâce à des analyses expertes et rigoureuses.

Depuis 2016, le Bulletin FrancoPaix a pour objectifs de valoriser, vulgariser et diffuser la recherche produite en français dans le domaine des études sur la paix et sur les conflits. Il s'adresse à un public informé, universitaire, praticien et professionnel. Il est distribué dans les réseaux universitaires et professionnels (onusiens, ONG et autres) et rejoint, également, plus de 10,000 abonnés à l'infolettre de la Chaire Raoul-Dandurand. Chaque mois, nous publions des analyses décryptant les défis à la paix, à la démocratie, au développement et à la sécurité dans l'espace francophone, les causes et les conséquences des conflits ou interventions en cours, toujours dans une perspective transdisciplinaire et critique. Nous ouvrons également nos colonnes aux enjeux portant sur les espaces africains non francophones.

Si vous êtes chercheur.e, expert.e ou praticien.ne et désirez contribuer à notre mission et à nos débats, soumettez-nous votre proposition. Si celle-ci est acceptée, notre comité éditorial vous accompagnera dans l'écriture, l'évaluation, les révisions et la publication de votre article (de 1500 à 2500 mots). De courts décryptages (800 à 1200 mots) sur un sujet d'actualité sont également les bienvenus. Votre contribution sera publiée dans notre bulletin mensuel et partagée sur nos réseaux sociaux. Un appui financier est possible (mais jamais garanti) pour les jeunes chercheur.e.s une fois le texte publié et seulement si les fonds sont disponibles.

Pour nous soumettre une proposition de contribution :

- Nom des auteur.e.s
- Affiliation institutionnelle et titre
- Adresse courriel
- Titre de la contribution
- Résumé (200 mots)

À envoyer à l'adresse : [francopaix@protonmail.com](mailto:francopaix@protonmail.com)

## ÉQUIPE ÉDITORIALE

---

### RÉDACTEUR EN CHEF

**Bruno Charbonneau**

*Directeur du Centre FrancoPaix*

*Professeur titulaire, Collège militaire royal de Saint-Jean*

### RÉDACTRICE ADJOINTE

**Tatiana Smirnova**

*PhD, Postdoctorante, Centre FrancoPaix*

### RÉVISION

**Yvana Michelant-Pauthex**

### COORDONNATEUR

**Nicolas Klingelschmitt,**

*Doctorant, Université du Québec à Montréal*

### MEMBRES DU COMITÉ DE RÉDACTION

**Adib Bencherif**

*Professeur adjoint, Université de Sherbrooke*

**Melchisedek Chetima**

*Professeur adjoint, Université du Québec à Montréal*

**Marie-Eve Desrosiers**

*Professeure agrégée, Université d'Ottawa*

**Cédric Jourde**

*Professeur agrégé, Université d'Ottawa*

**Sarah-Myriam Martin-Brûlé**

*Professeure agrégée, Université Bishop's*

**Mulry Mondélice**

*Professeur adjoint, Collège militaire royal de Saint-Jean*

**Maxime Ricard**

*PhD, Chercheur Afrique de l'Ouest, Institut de recherche stratégique de l'École militaire de Paris*

---

**Le Centre FrancoPaix en résolution des conflits et missions de paix** a pour mission de valoriser la recherche scientifique, la formation universitaire et le développement des études dans le domaine de la résolution des conflits et des missions de paix dans la francophonie.

### CHAIRE RAOUL-DANDURAND | UQAM

C.P. 8888, Succ. Centre-Ville Montréal (Québec) Canada H3C 3P8

Tel. (514) 987-6781 | [chaire.strat@uqam.ca](mailto:chaire.strat@uqam.ca) | [dandurand.uqam.ca](http://dandurand.uqam.ca)

Retrouvez-nous sur Twitter : @CFrancoPaix et @RDandurand

### PARTENAIRE

---

